



La Lettre de Saint Pierre de Chartreuse



Sommaire

Vie Municipale

p 2 à 5

Vie Communale

p 6 à 11

Vie intercommunale

p 12

Vie Associative

p 13 à 14

Calendrier évènements

p 15

Agenda & numéros utiles et Retour en images

p 16

édito

Chers Chartroussins,

Depuis le début de cette année 2018, nous avons pu, longuement et à plusieurs reprises, vous faire partager nos réflexions concernant notre vision à long terme du développement de notre « village-station » de Saint Pierre de Chartreuse. Dans ce cadre, nous vous avons présenté les actions ou projets que nous souhaitions conduire pour cette année 2018 mais aussi à moyen terme. Ceci nous a permis de voter un budget 2018 volontariste mais raisonné financièrement. Ceci nous a aussi permis de prendre des décisions importantes comme l'accueil de la Maison du Parc de Chartreuse et de l'Office de tourisme intercommunal sur le Plan de Ville.

Toutefois, à l'occasion de cet édito, je souhaiterais aussi insister sur les actions que nous conduisons au quotidien, certes moins emblématiques mais tout aussi nécessaires, pour assurer une gestion saine et rigoureuse de notre Commune. Un travail de fond est conduit actuellement, avec l'appui précieux des services municipaux, pour optimiser et améliorer le fonctionnement des services publics et bien entretenir notre patrimoine.

Dans cette Lettre municipale, plusieurs articles sont consacrés aux moyens que nous mettons en place cette année pour gérer les services de l'eau et de l'assainissement. Ces biens ou équipements nécessitent des actions importantes d'entretien régulier ou de rénovation, qu'il nous faut planifier avec méthode, en tenant compte de nos moyens disponibles.

Il en va de même pour la gestion de nos forêts communales. La forêt est un espace vivant, qui doit être entretenu, surveillé, cultivé afin de rendre son exploitation rentable et durable. De multiples actions seront menées cette année en ce sens : travaux sylvicoles, travaux de maintenance des parcelles, entretien et surveillance des chemins, ... La grande qualité de nos bois, déjà reconnue par le label « forêt d'exception », devrait encore être confirmée très bientôt avec l'obtention de l'AOC « Bois de Chartreuse ». Et pour en faire profiter les Chartroussins, nous mettrons à disposition des habitants cette année une coupe d'affouage.

Bien gérer notre patrimoine est d'autant plus indispensable que ceci permet aussi de préserver notre environnement naturel exceptionnel : l'eau, la forêt, les chemins, les alpages font partie de l'identité de notre territoire. Prenons-en grand soin, pour nous et nos générations futures !

Un plan global d'entretien des routes communales est actuellement en cours par les services techniques communaux pour ce printemps. Pour cela, nous avons pu aussi bénéficier d'une aide précieuse de nombreux bénévoles et nous les en remercions chaleureusement !

Pour conclure, je me joins à Fabienne Barris, élue municipale en charge de l'information, pour fêter le premier anniversaire de notre « Lettre municipale » de Saint Pierre de Chartreuse. Grâce à elle, nous pouvons vous informer régulièrement sur l'action de la Municipalité et plus globalement sur les activités dans le village. C'est un lien précieux que nous avons avec vous. Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires ou idées, pour nous aider à l'améliorer encore.

Stéphane GUSMEROLI

Maire de Saint Pierre de Chartreuse

LA LETTRE | MAI 2018



Pour faire des économies, la Mairie ne distribue plus la Lettre d'information dans les boîtes aux lettres. Elle est envoyée par mail aux personnes qui se sont préalablement inscrites auprès de la Commune via la newsletter :

www.saintpierredechartreuse.fr

Pour les personnes n'ayant pas d'accès internet, des exemplaires papiers sont disponibles en Mairie et auprès des correspondants de hameaux.

Prochaine publication de la
lettre municipale:
Samedi 9 juin

Vie Municipale

Retour sur les principales décisions du Conseil Municipal du 2 mai 2018

• Développement touristique

Par délibération, le Conseil municipal a autorisé à effectuer toutes les démarches nécessaires à la vente du terrain de l'ancienne gare du télébenne, situé aux Essarts, à la société SCI LASIO-DURR, dans le cadre de leur projet de développement d'hébergements touristique. Le montant fixé est de 15 000 €.

• Déploiement du réseau haut débit

Le Département de l'Isère s'est engagé dans le déploiement d'une infrastructure Très Haut Débit (RIP Isère THD) qui sera le support d'un accès Internet à très haut débit pour le territoire isérois. Pour la constitution du RIP Isère THD, le Département doit réaliser des nœuds de raccordement optique (« NRO »), bâtiments techniques dont l'objet est d'interconnecter les réseaux. Grâce à cet équipement et au déploiement de la fibre optique, le réseau haut débit devrait être mis en service sur la Commune de Saint Pierre de Chartreuse à l'horizon 2020. Pour en savoir plus :

<http://www.iserethd.fr//>

Le Conseil Municipal a approuvé par délibération le principe d'une cession au Département de l'Isère à titre gratuit d'une partie de la parcelle n°438, section AE, pour accueillir ce bâtiment technique. La Commune doit poursuivre les échanges avec le Département de l'Isère et les propriétaires riverains pour définir le positionnement exact du bâtiment sur la parcelle. Maurice Gonnard se tient à disposition pour plus d'informations sur ce projet.

• Bâtiments communaux

Dans l'objectif de dynamiser et animer la Place de la Mairie, le Conseil municipal a validé la mise en location de l'appartement « Fenoy » pour le compte de l'Association des guides Cartusiana et la société Les Gens d'Air, à compter de juin prochain. Pour cela, l'EPFL Savoie réalisera pour son compte, dans les prochaines semaines, des petits travaux de mise aux normes sécurité et accessibilité.

Fleur Litre a démissionné de ses fonctions de Conseillère municipale le 17 avril 2018, en raison de son déménagement sur Grenoble

La « Lettre municipale » de Saint Pierre de Chartreuse a 1 an !

La Lettre municipale est publiée mensuellement depuis un an. La première édition de mai 2017 a été distribuée en format papier dans toutes les boîtes aux lettres de la Commune, tout en indiquant que les futures Lettres seraient diffusées uniquement par courriel, sur le site Web de la Mairie et quelques exemplaires papier seraient disponibles à l'accueil de la mairie. En plus d'être disponible sur le site web, par courriel ou à la mairie, vous pouvez depuis, quelques mois, consulter la Lettre chez le médecin, le kinésithérapeute, le garagiste ou le coiffeur ainsi que dans les bars, la boulangerie et les restaurants locaux.

Cette Lettre mensuelle a pour premier objectif de vous présenter les projets et les décisions de vos Conseillers municipaux, avec des photos et des explications détaillées. Ceci a été fait notamment sur des sujets importants tels que le budget 2018 et la gestion de la dette dans la Lettre d'avril 2018.

Par ailleurs, cette Lettre municipale vous informe sur d'autres sujets tels que les événements, les possibilités d'emplois, les fermetures de routes, l'état civil, l'activité des associations et des entreprises locales, etc.

Afin de pouvoir améliorer encore son contenu, son format et sa diffusion, nous souhaiterions connaître votre opinion concernant cette Lettre municipale. Pour cela, vous pouvez me faire part de vos commentaires/idées via mon adresse fabienne.barris@saintpierredchartreuse.fr

Ci-dessous quelques statistiques concernant la diffusion de la Lettre municipale (pour la diffusion par mail seulement, non inclus les consultations directement sur le site internet ou en mairie) :

- Nombre d'inscrits pour recevoir la Lettre: 547 personnes
- Taux moyen d'ouverture de l'email : 57 %
- Nombre moyen de lecture de la Lettre : 280 par mois

Fabienne Barris

Conseillère municipale en charge de la Communication et de l'information ("l'Anglaise")

Dates des prochains conseils
municipaux
4 Juin
2 juillet
3 septembre
1 octobre

20h30 Salle du Conseil

Pour une exploitation forestière respectueuse des chemins ruraux et voies communales

Par délibération du 5 mars 2018, la Municipalité a signé une convention avec l'ONF afin de :

- prévenir les dégradations éventuelles du réseau de voirie communal, imputables à l'exploitation forestière
- assurer les conditions d'une remise en état de ces voies, après exploitation forestière
- éviter que des dégradations anormales rendent ce réseau inutilisable

Dans ce cadre, l'ONF assure dorénavant, pour le compte de la Commune, une mission de surveillance des chemins ruraux et d'exploitation et de suivi des dommages pouvant être causés par les exploitations forestières réalisées par les propriétaires privés. La liste des chemins et voies concernés a été validée par arrêté du Maire.

Dorénavant, tout propriétaire désirant procéder à une coupe et souhaitant emprunter un chemin communal devra prévenir la Mairie, au moins 2 mois à l'avance. La Mairie contactera alors l'ONF qui conviendra d'une visite sur place avec l'intéressé pour établir un constat avant travaux. Ce constat sera systématiquement adressé à la Commune. Aucune exploitation ne pourra commencer avant ce constat initial.

À la fin du chantier d'exploitation, le propriétaire signalera à l'ONF et à la Mairie cette fin d'exploitation. Il sera alors établi un constat de l'état des lieux contradictoire. Ce constat mentionnera, s'il y a lieu, les dégradations et fixera une estimation du montant des travaux à entreprendre pour la remise en état par l'exploitant. Il sera adressé à la Mairie dans un délai de deux semaines maximum.

Maurice GONNARD

■ L'EAU... ça coule de source ... mais ça ne suffit pas !

Nous avons la chance d'être dans une Commune où l'eau coule de source en abondance... mais ça ne suffit pas !

- faut-il encore capter et surtout protéger les zones de captage,
- faut-il encore aménager et disposer de réservoirs suffisants pour alimenter chaque hameau,
- faut-il encore traiter l'eau pour la rendre propre à la consommation,
- faut-il encore acheminer cette eau jusqu'aux particuliers, sans trop de pertes,
- faut-il encore penser aux meilleurs moyens de traiter les eaux usées,
- faut-il aussi récolter les eaux pluviales sans les mélanger avec les eaux usées...

Vaste programme !

Qu'en est-il, dans notre Commune, de toutes ces dispositions à prendre pour assurer un bon service de l'EAU ? (lire la suite sur www.saintpierredechartreuse.fr)

A propos de l'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (AEP)

La Commune dispose de 8 sources avec 10 zones de captage et 12 réservoirs qui produisent 236 000 m³ (volume d'eau distribué en 2016). Sur ce volume, 91 000 m³ sont facturés (particuliers, bâtiments communaux et bassins) et 4 000 m³ non comptabilisés (services de la SAUR, bornes d'incendie).

Toutes les sources sont suffisantes pour répondre à la demande, sauf celle des Essarts. C'est pourquoi le réservoir des Essarts est le deuxième de la commune avec ses 540 m³ (Fontaine Noire 550 m³).

A propos des RESEAUX D'ALIMENTATION

Le réseau compte 35 550 mètres linaires de conduite et 9 000 mètres linaires d'adduction.

141 000 m³ : c'est le volume de perte (Indice Linéaire de Perte au Km : 7,79 m³ en 2015, 8,58 m³ en 2016). Le rendement de nos réseaux est de 40% seulement !

Le réseau est composé de 45% de tuyaux en fonte, 34% en acier, 17% en PVC le reste 4% en fibrociment ou polyéthylène ou inox ou plomb (0.01%).

A propos des CAPTAGES

Sur les 10 zones de captage, une seule est protégée (Bellefond qui alimente Les Essarts). Les neuf autres ne sont pas protégées dont quatre ne sont pas encore engagées dans une procédure de DUP (Déclaration d'Utilité Publique) pour installer un périmètre de protection.



Vie Municipale

A propos des BORNES D'INCENDIE

La Commune en compte 109. Il faut savoir que 57% d'entre elles sont déclarées non-conformes (ayant un débit inférieur à 60m³/h sous une pression de 1 bar).

A propos des FONTAINES et des BASSINS

La Commune en compte 36, mais 7 n'ont pas consommé d'eau en 2016. Les 29 autres ont consommé 18 300 m³ sur les 91 000 m³ facturés sur la Commune.

Le BUDGET de l'EAU et ASSAINISSEMENT pour 2018.

Pour prendre en compte cette réalité peu flatteuse pour notre Commune, nous avons décidé de consacrer toutes les ressources financières du budget de l'eau pour des travaux et des investissements visant à améliorer le dispositif d'eau potable. Mais, pour remettre à un bon niveau, notre dispositif communal de l'eau (protection, traitement, acheminement, épuration) selon les prescriptions établies par les rapports de la SAUR et de SUEZ, il faudrait engager plusieurs millions d'Euros !

Il n'est pas concevable de ne rien faire, c'est pourquoi, modestement, le budget de l'EAU et de l'ASSAINISSEMENT pour cette année 2018 s'attachera à :

1. protéger des zones de captage (captage « Le Banchet » qui alimente les hameaux des Cottaves, les Revols et les Guillets, et captage « Le Battour ») si nous obtenons les subventions espérées)
2. améliorer une canalisation (remplacement par une canalisation en acier de diamètre 100)
3. mettre en conformité quelques bornes d'incendie
4. étudier la faisabilité, pour réalisation en 2019, de l'assainissement des Egaux et 4 maisons à St Hugues
5. résilier les abonnements des bassins qui ne fonctionnent plus et repérer ceux qui ne sont pas indispensables, ceux qui peuvent être branchés sur des sources ou ceux qui peuvent être pris en charge par les particuliers qui le souhaitent.
6. installer des robinets presseurs pour limiter la consommation des bassins

Pour la mise en œuvre de ces différentes actions, nous consulterons les habitants et hameaux concernés.

Maurice GONNARD

Adjoint en charge de l'eau et de l'assainissement



Vie Municipale



LA FORÊT cultivée... durablement

LA FORÊT exploitée... rationnellement

LA FORÊT partagée... raisonnablement

Le budget de la FORÊT que le Conseil municipal a voté pour l'année 2018 se veut responsable et réaliste.

LA FORET est un espace vivant, qui doit être entretenu, surveillé, cultivé afin de rendre son exploitation rentable et durable. Cette tâche a été confiée à l'ONF en ce qui concerne la plupart de nos parcelles forestières, qui, depuis le 18 décembre 2017, constituent la « Forêt communale de Chartreuse », regroupant les sections de Miolan, de St Pierre d'Entremont et de Chartrousse. Suivant les préconisations de l'ONF, nous avons prévu 22 000€ pour des travaux sylvicoles (interventions diverses en futaies régulières, ...) et 9 000€ pour des travaux de maintenance (entretien de périmètres, création de parcelles, ...), ce qui n'avait pas été fait ces trois dernières années.

LA FORET est un espace de travail où bûcherons, débardeurs et transporteurs interviennent. Des dépenses d'investissement sont prévues, pour assurer le bon développement de nos forêts. La qualité du bois de Chartreuse passe par ces exigences. La Forêt, espace de travail, nécessite qu'elle soit aménagée pour rendre l'exploitation des bois la plus aisée possible. Pour ce budget 2018, nous avons aussi décidé de consacrer :

- 13 000 €, aux infrastructures, pour l'entretien des dessertes,
- 12 000 € de provision pour la mission de surveillance des chemins communaux confiée à l'ONF
- 22 000 €, pour participer aux travaux de remise en état de la route forestière privée de la Coche, où la Commune possède plusieurs parcelles. L'Association Syndicale Libre de la Coche en sera le Maître d'ouvrage et l'ONF le Maître d'oeuvre.

Si la Forêt est un espace vivant de par ses arbres, ses futaies, sa faune, elle l'est aussi par des aléas destructeurs comme des glissements de terrains, des débordements de torrents, des conséquences de tempêtes, etc. Ces derniers mois ont été particulièrement désastreux pour notre forêt :

- Printemps 2017 : nouvel effondrement sur la route forestière de l'Emeindras (pourtant réparée en 2016). Nous sommes toutefois parvenus à réaliser la sortie des bois coupés par une autre desserte.
- Automne 2017 : des effondrements en 3 endroits de la route forestière de la Coche. Expertise, devis et dossier de demande de subvention ont été faits dans les délais pour des travaux que nous espérons pouvoir être réalisés cette année.
- Décembre 2017 : Glissement de terrains et débordement du torrent sur la route du col du Coq. La route est désormais fermée, mais nous faisons tout pour qu'avec nos partenaires (Communauté de Communes Coeur de Chartreuse, Communes environnantes, Parc régional de Chartreuse, Département de l'Isère, Région Rhône-Alpes, Etat, ONF, SIAGA, Forestiers et Exploitants, ...), les travaux soient entrepris afin de ré-ouvrir cette route communale, forestière et touristique en 2019 ou 2020. C'est un chantier qui dépasse les capacités techniques et financières de notre Commune. Constat sur les lieux avec le RTM, appréciation des dégâts, premiers chiffrages, déclaration, constitution provisoire de dossier et de demande de subventions ont été faits. Une étude plus globale pour l'ensemble de cette route du Col du Coq doit être encore réalisée, à la demande du Département de l'Isère.
- Mars 2018 : effondrement d'une partie de la route forestière du Coleau. Les mêmes démarches seront entreprises pour remettre en état ce chemin forestier et pour tirer les bois qui peuvent être récupérés.

La FORÊT est un espace à partager entre les divers usagers : bûcherons, promeneurs, sportifs, chasseurs, cueilleurs, rêveurs, photographes, ... La proximité de grandes métropoles, le développement important de nouvelles pratiques sportives (VTT, Trail, ...) et le fait que de plus en de gens recherchent le bon air, la tranquillité et le plaisir d'être dans un milieu naturel et apaisant font que la fréquentation de notre massif augmente de saisons en saisons. Il y a donc un enjeu majeur à réussir à concilier ces différents usages, notamment par la concertation et l'écoute.

Pour répondre aux souhaits de certains Chartroussins, conformément à nos engagements lors des élections municipales, nous organiserons cette année une coupe d'affouage pour mettre à la disposition de ceux qui se seront inscrits, quelques m³ de bois (hêtre).

Maurice GONNARD Adjoint en charge de la forêt

■ COUPE D'AFFOUAGE 2018

Il est prévu une coupe d'affouage pour cette année 2018. 50m³ de bois de chauffage (hêtres ou fayards) seront ainsi délivrés à la Commune par l'ONF. A la fin de l'été, des lots seront constitués et déposés sur le parking des Egaux. Les affouagistes retenus pourront récupérer leur lot (entre 2 et 4 m³) sur ce parking, entre le 10 septembre et le 20 octobre 2018.

Pour pouvoir bénéficier de la coupe d'affouage, le futur affouagiste devra :

- être habitant (principal ou secondaire) à St Pierre de Chartreuse
- ne pas être propriétaire forestier
- être le seul bénéficiaire de sa famille
- s'engager à ne pas revendre le bois coupé



Afin de faire profiter de cette opération à ceux qui en ont le plus besoin, le quotient familial sera pris en compte dans la sélection des affouagistes.

A partir de ces critères et selon le nombre de candidats, une liste d'affouagistes sera déterminée. Les non-retenus pourront constituer une liste d'attente, pour l'année 2019.

Calendrier des opérations :

- Avant le 30 juin 2018 : Inscription, à la Mairie, des candidats à la coupe d'affouage 2018
- Fin juillet 2018 : Publication de la liste retenue pour 2018 et du prix de vente des bois au m³. Validation de l'inscription par le paiement du lot attribué.
- Du 10 septembre au 20 octobre 2018, chaque affouagiste pourra disposer du lot attribué.
- Au delà du 20 octobre, le ou les lots non retiré(s) redeviendront propriété de la Commune.

■ RAPPEL COMPOSTAGE- Plus d'information dans la lettre d'Avril

Nous vous rappelons qu'il existe un site de compostage partagé sur le plan de ville de Saint Pierre de Chartreuse, juste à côté de la pharmacie.

Les personnes l'utilisant déjà ou souhaitant l'utiliser peuvent être formés gratuitement (une formation aura lieu le 9 juin 2018)

Le compostage individuel

Les déchets fermentescibles représentent en moyenne 30% du volume total des ordures ménagères produites par chaque habitant. Afin de limiter la quantité de déchets incinérés, la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse vous propose des composteurs individuels de 570L, en bois, à un tarif préférentiel de 20€.

Formations :

Formation compostage paillage :

2 dates : le vendredi 1er juin 2018 de 14 à 17h et le samedi 9 juin 2018 de 9h à 12h /
cession de perfectionnement le vendredi 14 septembre 2018 de 14h à 17h
1ère partie théorique en salle à la CCCC /
2ème partie pratique en jardin / inscription préalable obligatoire

Formation référent de site de compostage partagé :

samedi 2 juin 2018 de 9h à 12h (NOUVELLE DATE!)



Les personnes souhaitant utiliser et/ou s'investir sur le site existant du Plan de ville peuvent contacter Clotilde VIDEOCOQ-BUFFIN, référente du site, au 04 38 86 90 54 afin qu'elles les initient aux bons gestes pour un fonctionnement optimal du site.

Contact:

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service déchets de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse au 04.76.66.65.24 ou à p.menard@cc-coeurdechartreuse.fr

Vie Communale

■ la Fédération des Alpagnes de L'Isère à Saint Pierre pour son AG

Le 6 avril dernier, s'est tenue l'assemblée Générale de la Fédération des Alpagnes de L'Isère (FAI). Pour la première fois, la Commune de Saint Pierre de Chartreuse a accueilli, dans la salle des fêtes, cet événement important de la vie des acteurs du pastoralisme.

120 personnes étaient présentes : éleveurs, bergers, alpagistes, élus, représentants des parcs, DDT, MSA, ONF... Les thèmes abordés ont été très divers : captages d'eau, attaques de loup, contrôles sanitaires des animaux, problèmes avec les chiens de protection des troupeaux, etc...

La Commune de Saint Pierre de Chartreuse abrite sur son territoire quatre alpagnes : Bellefond, Col du Coq, Chamechaude et Charmant Som (en partie).

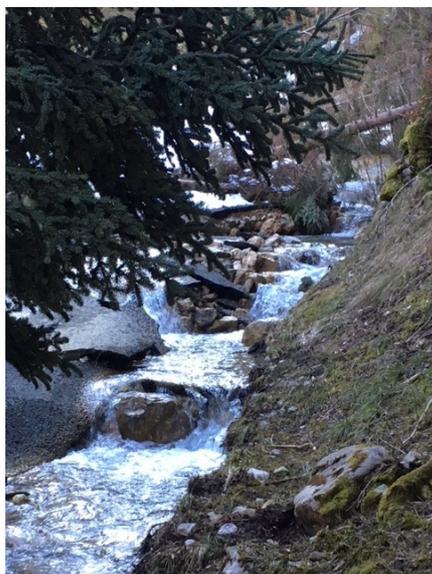
L'importance de la préservation des alpagnes est souvent méconnue : entretien de zones difficiles d'accès permet de garder un paysage ouvert, maintien de la biodiversité, activité éco-touristique, entretien des pistes de ski, maintien d'une agriculture de proximité et de qualité.

La réunion s'est achevée autour d'un buffet de produits locaux.

Fabienne DECORET Conseillère municipale en charge de l'agriculture



■ Fermeture de la Route du Col du Coq



En raison des intempéries qui ont fortement endommagé la chaussée, la route du Col du Coq sera fermée pour une durée indéterminée, à tous véhicules, et aux piétons.

Nous recherchons actuellement une solution avec tous nos partenaires, pour procéder à la réfection de cette route.

Merci de votre compréhension



Vie Communale

■ INFO travaux RD 57B - St Pierre de Chartreuse - Entre « Les Bargettes » et « St Hugues »

Pont des Corbeilliers - Restructuration du Pont.

Du 14 mai à 8h30 au 18 juillet à 17h – Coupure complète 24h/24 et 7j/7.

Du 23 juillet à 8h30 au 27 juillet à 17h - Coupure complète 24h/24 et 7j/7.

⇒ Déviation par RD 57B St Hugues, Les Egaux, Cherlieu, et RD 512 Martinière.



Du 18 juillet à 17h jusqu'au 24 juillet à 8h30, durant le Festival du Grand Son, les modalités de franchissement des zones de travaux ne sont pas définies à ce jour en raison de la coordination avec le chantier de traitement du glissement de terrain (voir ci-dessous).

Glissement de Terrain en amont du Pont des Corbeilliers.

Les derniers essais géotechniques vont être réalisés pour définir techniquement le traitement du glissement de terrain.

La durée du chantier, les modalités d'exploitation de la route pendant les travaux pourront alors être arrêtées en coordination avec les travaux du Pont et le Festival du Grand Son.



Sécurisation de la traversée de Cherlieu

Afin d'améliorer la sécurité dans le hameau de Cherlieu, traversé par la RD57B, la Commune a demandé au Département de l'Isère l'autorisation de réaliser des petits aménagements sur la route départementale : mise en place d'un alternat et limitation de la vitesse à 30 km/h.



L'objectif est de minimiser la gêne et les risques d'accident générés par l'augmentation de trafic due à la déviation de trafic pendant deux mois.

Nous vous demandons de respecter la limitation de vitesse à 30 km/h.

■ OFFRES D'EMPLOI

- La Mairie de Saint-Pierre-de-Chartreuse recrute un cuisinier restauration scolaire H/F
- L'entreprise Fitness boutique recrute (formation) H/F
- La Mairie du Sappey en Chartreuse recrute un agent technique polyvalent H/F
- Pour plus d'information sur chaque emploi: <http://www.saintpierredechartreuse.fr/offre-emploi>



La Sophrologie est un entraînement du corps et de l'esprit pour développer sérénité, et mieux être.

Découverte de la Sophrologie sous la Yourte

5 SEANCES
Mercredi de 18h30 à 19h30
. 6 JUI
. 13 JUI
. 20 JUI
. 27 JUI
. 4 JUILLET

Yourte Oreade - St Pierre de Chartreuse




La pratique de la sophrologie aide à

- . PRENDRE SOIN DE SOI,
- . GÉRER SON STRESS,
- . SE PRÉPARER À DES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS
- . DÉVELOPPER SA CONCENTRATION,
- . MIEUX DORMIR,
- . RÉGULER SES ÉMOTIONS, ETC...

Nos trois outils en sophrologie

- LA RESPIRATION CONTRÔLÉE
- LA DÉTENTE MUSCULAIRE
- LA VISUALISATION D'IMAGES, DE SOUVENIRS, OU DE PROJECTIONS POSITIVES

Delphine Burlet

Diplôme de Sophrologue
Académie de Sophrologie de Paris

Certificat d'Etudes Fondamentales en Sophrologie Caycedienne
ESCG Grenoble

Master II en Sciences Humaines
Université Lyon Lumière

RELAX

TARIF
50€ Le Cycle de 5 séances collectives (6 Personnes maximum)

CONTACT
T 06 07 29 24 43
M burletdelphine@gmail.com
W www.burletdelphine.com

Grand Duc 2018

Grand-Duc 2018 le 24 Juin - Appel à bénévoles.

Cette année notre commune est village d'accueil et organisatrice du Grand-Duc, nous avons besoin de beaucoup de bénévoles pour le bon déroulement de cette belle fête de la course en montagne. Si vous avez envie de donner un coup de main pour : ravitailler les coureurs, signaler les traversés de route, baliser, débaliser ou autres dans la montagne ou dans le village vous êtes les bienvenus.

Contacts : Agnès 06 87 41 19 08

Jean-Claude 06 30 99 84 38

ou consultez le site www.grandduc.fr

→ présentation

→ les bénévoles

→ complétez la fiche d'inscription " je suis un super bénévole "

RECRUTEMENT

L'association Curieux de Nature

Recherche pour l'été 2018

Un animateur BAFA

Un animateur stagiaire BAFA



À St Pierre de Chartreuse

Date d'ouverture de l'accueil du 7 juillet au 24 août 2018

Pour plus d'information vous pouvez contacter :

Eve SARTORI au 06.87.41.89.45 ou curieuxde.nature@laposte.net

Récupération des cartouches d'encre

Chers habitants de ST Pierre de Chartreuse

Nous récupérons jusqu'au 30 juin 2018 les cartouches d'imprimante vides.

L'association Jeunesse au Plein Air viendra les chercher pour les vendre à la société Unicartouches qui les recycle et donne à JPA de l'argent pour faire partir des enfants en vacances.

Nous ne récupérons pas les grosses cartouches de photocopieur et les cartouches de stylo.

Vous pouvez déposer vos cartouches dans une grosse boîte en carton au périscolaire ou devant la classe de CE1/CE2. Vous pouvez les confier à un élève de notre école.

Merci de votre participation.

La classe de CE1/CE2 de l'école des 4 montagnes de St Pierre de Chartreuse

Eve Sartori






Le frelon asiatique




Vous suspectez sa présence.

Prenez une photo de l'insecte ou du nid.

Contactez nous :

GDS 38 ☎ 09 74 50 85 85 ✉ info@gds38.asso.fr

FREDON 38 ☎ 04 74 86 40 68 ✉ catherine.prave@fredon38.fr

Plus d'infos sur : www.fredonra.com

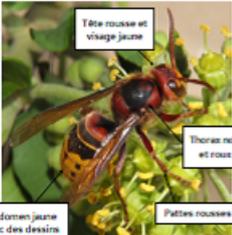
Ce réseau de surveillance est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique invasive. Pour la destruction d'un nid de guêpes, merci de contacter un désinsectiseur professionnel.




Le Frelon Asiatique (*Vespa velutina*) Comment le reconnaître ?

Le frelon asiatique est très souvent confondu avec le frelon européen. Voici comment les différencier :

FRELON EUROPEEN *VESPA CRABRO*



Tête rousse et visage jaune

Thorax noir et roux

Abdomen jaune avec des dessins noirs

Pattes rousses

Taille: ouvrière: 25 à 35 mm
reine: 40 mm maxi

Le frelon européen est reconnaissable à son abdomen à dominante jaune vif, avec des bandes et des dessins noirs sur chaque segment. Son thorax est noir et roux, ses pattes et ses ailes sont rousses. Sa tête vue de face est jaune. Elle est rousse sur le dessus. Il donne une impression de lourdeur lors de ses déplacements au sol et en vol.

FRELON ASIATIQUE *VESPA VELUTINA*



Tête noire et visage orangé

Thorax noir

Abdomen noir avec une large bande orangée

Extrémité des pattes jaune

Taille: ouvrière: 23 à 30 mm
reine: 35 mm maxi

Le frelon asiatique est à dominante noire, avec une large bande orangée sur l'arrière de l'abdomen. Son thorax est entièrement noir, ses ailes sont foncées. Sa tête vue de face est orange. Elle est noire sur le dessus. Très actif, il est continuellement en mouvement lorsqu'il butine. Il est capable de rester en vol stationnaire dans l'attente d'une proie.

Ces deux espèces de frelons sont très peu agressives lorsqu'elles butinent sur des arbustes en fleurs. Il est possible de s'en approcher et de les observer sans risque de se faire piquer.

Attention: Les personnes allergiques doivent rester éloignées. Ne vous approchez pas d'un nid, les frelons vont le défendre.

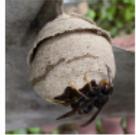





Le Frelon Asiatique (*Vespa velutina*) Comment le reconnaître ?

Le nid:

Frelon asiatique



Au printemps, la femelle fondatrice construit seule un nid primaire dans lequel elle élève la première génération d'ouvrières. Ce nid de petite taille est souvent construit à faible hauteur.

L'ouverture est située vers le bas et le nid peut être confondu avec un nid de guêpes.

Basile Abillon, 2012

Très souvent, la colonie déménage, par manque de place ou pour se mettre en sécurité. La plupart du temps, le nid est construit en haut d'un grand arbre, plus rarement dans un bâtiment ouvert ou dans un buisson.

Le nid a une forme ronde en début de saison, puis devient pyriforme. L'ouverture de petite taille est située sur le côté du nid.

Il peut atteindre un diamètre de 80 cm en fin de saison.

Frelon européen



Le nid du frelon européen est très souvent construit dans un arbre creux, une cheminée, une cavité, des combles d'habitation fermées.

Lorsqu'il est construit dans un espace dégagé, il se différencie de celui du frelon asiatique par une ouverture large située au bas du nid.

Guêpe des buissons



Toujours construit dans un buisson à faible hauteur, le nid peut atteindre une taille de 25 cm en fin de saison.

De couleur grise, son ouverture de petite taille est située à la base du nid et légèrement excentrée

Les confusions courantes



Stolea Coele *Stolea coele* (Pierre Fabrice, 2007)



Abelita charpentière *Abelita violacea* (Pierre Fabrice, 2007)



Volucella zonaria *Volucella zonaria* (Pierre Fabrice, 2007)



Mikela Fuscifrons *Mikela crabroniformis* (Pierre Fabrice, 2007)



Guêpe des buissons *Dolichocercus medius* (Jeremy Darty, 2005)

FREDON Rhône-Alpes 02, allée du Lézard ☎ Tél : 04 37 43 40 30 Fax : 04 37 43 40 75

FRELON ASIATIQUE ET RECHERCHE DE NIDS

Le frelon asiatique, poursuit sa progression sur le territoire Rhône-alpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité¹ et la santé des abeilles².

Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS³, en partenariat avec la FREDON⁴, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

- Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

GDS 38 : 09 74 50 85 85 / info@gds38.asso.fr

FREDON 38 : 04 74 86 40 68 / catherine.prave@fredon38.fr

2017 : progression modérée du nombre de nids découverts

Sur l'ensemble de la région, le nombre de nids observés en 2017 est de 414 (contre 319 en 2016). Les conditions climatiques de l'année semblent avoir été moins favorables au prédateur que celles des 2 années précédentes (voir Carte 1) :



Carte 1 : Signalements confirmés de frelon asiatique (nids et individus) sur les départements de l'Ardèche, la Drôme et l'Isère

Dr Prémila CONSTANTIN
Section apicole GDS Rhône-Alpes

NID PRIMAIRE



Endroit abrité (trou de mur, bord de toit...)

Début printemps

Orifice basal

Petite taille (taille d'un melon au maximum)

NID SECONDAIRE



Début d'été

Cime des arbres, à proximité du nid primaire

Orifice de sortie petit et latéral

Sphérique à pyriforme

Grande taille (jusqu'à 80cm de diamètre et 1m de haut)

Attention : peut être confondu avec un nid de guêpe

Vie intercommunale

Sorties Nature sur les Espaces Naturels Sensibles

Pendant la saison estivale 2017, du 5 mai au 16 septembre 2018, le Département propose des animations gratuites sur les Espaces Naturels Sensibles. Les animateurs ainsi offrent au public une immersion en pleine nature, un moment de bien-être et de dépaysement mais aussi des connaissances sur la nature, des découvertes variées... Vous trouverez en pièce jointe le listing des sites ouverts à la campagne cet été.

Si vous êtes intéressé pour monter un projet en partenariat avec un animateur ENS (avec un groupe constitué de 5 personnes minimum) : remplissez le formulaire en ligne avec vos attentes. Un animateur vous recontactera pour préciser le projet.

Chabanne Quentin
 Coordonnateur des Animateurs Espaces Naturels Sensibles
 Service Patrimoine Naturel – Département de l'Isère

04 76 00 36 37 – 06 45 10 12 79

Tous les week-ends, des animations sur les Espaces naturels de l'Isère

Équipe-toi bien avant de partir ! Participe aux animations gratuites à découvrir sur WWW.ALPE-ISERE.COM

Des vêtements adaptés, un sac à dos chargé de chaussures de marche, et dans ta sac à dos un carnet de terrain, de l'eau et un casse-croûte.

Fabrique ton réseau à présent, rencontre des animateurs, partage avec toi des temps de terrain, de l'eau et un casse-croûte.

Prévois et cuisine les plantes sèches. Change des seringues, change des seringues, change des seringues. Sois le mieux à la trace.

Principaux milieux naturels protégés sur les sites

- Forêts à orchérides
- Forêt
- Site géologique
- Montagne
- Zone humide

Animations et accueil tous les week-ends
 Programme complet sur WWW.ALPE-ISERE.COM
 Renseignements en semaine au 04 76 00 36 37 (Service Patrimoine Naturel)
 Chiens non admis pendant les animations. Merci de votre compréhension.

Le quiz des Espaces naturels

Avant de partir à l'aventure, réponds à ce quiz pour mieux connaître les Espaces naturels !

1. Qu'est-ce qu'un Espace Naturel Sensible (ENS) ?

- A - Un site naturel protégé pour le plaisir de la faune, de la flore, le beauté de ses paysages
- B - Un jardin public ou les pelouses qui sont gérées librement
- C - Un zoo sans cage où les animaux vivent en semi-liberté

2. Combien d'espèces différentes y vivent-elles ?

Espèces d'oiseaux riches 35 81 171
 Espèces de mammifères 31 67 264
 Espèces de papillons de nuit 201 1243 3000
 Espèces de plantes 503 2624 4051

3. Quelles sont les activités autorisées dans ces sites protégés ?

(plusieurs réponses possibles)

- A - Boire des chèvres ou des moutons
- B - Rester en voiture ou en moto
- C - Faire du sport (sans engins à moteur)

4. Quels types de paysages peuvent y admirer ?

(plusieurs réponses possibles)

- A - Forêts, sites géologiques, montagnes
- B - Dunes, plages de sable fin et cocotiers
- C - Zones humides (marais, lacs, étangs), prairies à orchérides

5. Question mystère

Les de la visite sur un Espace naturel, un animateur te propose une énigme à résoudre et un caducée sera remis aux personnes qui trouvent la bonne réponse ! (dans la limite des stocks)

Programme complet sur WWW.ALPE-ISERE.COM

Plus de 160 animations à découvrir sur 21 Espaces naturels

GRATUIT

Partage tes observations et expériences sur NATURE.ISERE.FR

l'AMAP Chouet'panier

Des produits naturels, solidaires, vraiment locaux, et en direct, c'est chouette !

Consommer local et responsable c'est possible avec l'AMAP Chouet'panier. Dans notre village, nous avons la chance d'avoir pu installer cet espace de distribution de produits locaux avec le réseau des Associations pour le Maintien d'une Agriculture locale et Paysanne. Chance que nous aimerions partager plus largement. Le Chouet'panier permet d'avoir accès à des produits frais, de saison et cultivés localement. Les mercredis soir, plusieurs producteurs locaux – F. Décoret, Fr. Del-Lito, V. Gilbert, Ph. Reymond, Ph. Simon... – y livrent leur production en direct. Légumes, fruits, pain, œufs et bien d'autres produits saisonniers et ponctuels : yaourts de brebis, fromages et faisselles, viandes de bœuf et d'agneau, cochonnailles, miel... Les produits sont au choix, que chacun choisit selon la saison.

Les livraisons ont lieu dans une ambiance conviviale au café-restaurant l'Etape Suivante à Saint Hugues. Elles sont l'occasion d'échanges entre chartrousins et avec les producteurs engagés dans une démarche de production respectueuse de l'environnement. Adhérer à l'AMAP c'est l'occasion de soutenir ces producteurs avec des engagements sur 3-6 mois.

Venez échanger avec nous un mercredi à l'Etape Suivante entre 18 et 19h ou contactez Rachel Daviaud (06 75 55 05 86), riquet.rachel@gmail.com.

Et mercredi 23 mai, c'est la Fête de l'Amap : échanges en présence du maraîcher, du boulanger, informations, dégustations ! Fraicheur et saveur des produits de saison, assurer sa santé c'est bien manger.



DES PRODUITS NATURELS, SOLIDAIRES, VRAIMENT LOCAUX & TOUT CELA EN DIRECT.

Fraicheur et saveur des produits, assurer sa santé c'est bien manger ! Adhérer, c'est connaître et soutenir le producteur, sa terre & notre environnement Pour en savoir plus sur les AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) rendez vous sur www.lesamap.org



INFORMATIONS

RENCONTRES

DEGUSTATIONS

Mercredi

23

18h>19h

à

l'ETAPE SUIVANTE

LES EGAUX - ST-HUGUES DE CHARTREUSE

Rachel Daviaud 0675550586/riquet.rachel@gmail.com

Vie associative

■ Balade contée dimanche 13 mai

Bonjour à tous,

Le Festival des Arts du Récit en Isère se déroulera du 10 au 25 mai et propose plus d'une centaine de rendez-vous avec des conteurs et des musiciens, pour les petits comme pour les adultes, en tous lieux. Pour découvrir le programme détaillé, c'est ici : <http://www.artsdurecit.com/Edition-2017-Du-5-au-20-MAI-prochain-13>

Cette année encore, le Festival fera une étape à **St Pierre de Chartreuse**.

La bibliothèque municipale, le Musée d'Art Sacré d'Art Contemporain de St Hugues et Pic Livre vous invitent à une balade contée

En compagnie de la conteuse Virginie Komaniecki nous remonterons le cours de La Rivière à l'envers, d'après le roman de Jean-Claude Mourlevat, sur les traces de Tomek et de Hannah, partis à la recherche de la rivière Qjar dont l'eau est si pure qu'on dit qu'elle empêche de mourir.

Nous partons de la bibliothèque de St Pierre le 13 mai à 10h pour rejoindre le musée de St Hugues environ 4 heures plus tard, par la route passant par Mollard-Bellet. Une balade facile, jalonnée de nombreuses haltes, pour tous à partir de 8 ans, gratuite. Prévoir des chaussures confortables ainsi qu'un pique-nique.

Une aventure pleine de poésie et de gaieté !

A bientôt !

■ Les rendez-vous de pic-livre et de la bibliothèque

PIC LIVRE et la Bibliothèque ont organisé une visite guidée de l'exposition

De DELACROIX à GAUGUIN

le samedi 14 avril 2018 au Musée de Grenoble.

Vingt et une personnes ont participé à cette visite et ont été très touchées par plusieurs œuvres notamment de Gustave Doré (Torrent coulant entre les rochers de 1882) et de nombreuses autres dessins ou aquarelles de la collection du Musée :

De DELACROIX à GAUGUIN,

de COROT à PUVIS DE CHAVANNES et

de JONGKIND à FANTIN LATOUR.

Notre guide nous a aidé à parcourir cette exposition remarquable sur le dessin au XIX^e siècle et à découvrir de nombreuses œuvres

« Vous avez vu les dessins, pourquoi ne pas aller découvrir ou redécouvrir les salles du Musée dévolues au XIX^e siècle ? »

Visite très agréable et enrichissante : à poursuivre !



Autre rendez-vous avec PIC LIVRE :

Samedi 2 juin 2018 à 13h15 : VISITE au Musée archéologique de Grenoble.

Octobre : VENTE de livres d'occasion

Samedi 17 novembre 2018 : CONCERT Oud, percussion et chants avec deux artistes Syriens : Khaled et Mohanad AL JARAMANI

Ces pages sont réservées à la vie associative de Saint Pierre de Chartreuse.
L'association qui souhaite publier un article doit l'envoyer avant le 20 du mois pour qu'il soit publié dans La Lettre du mois suivant.

Entre temps, les articles seront validés en comité de rédaction.

Merci d'envoyer vos articles et photos à : secretariat@saintpierredechartreuse.fr

Vie Associative

■ Le Grand Son et bien plus encore !

En plus des concerts payants sous Chapiteau, le Grand Son propose à l'ensemble des festivaliers des concerts gratuits tous les soirs sur la scène découverte.

PROGRAMMATION SCENE DECOUVERTE

Jeudi 19 juillet	Vendredi 20 juillet	Samedi 21 juillet	Dimanche 22 juillet
Laurent Lamarca	Nabil Baly	Madly Wise	Cash Misere
Caruso	Cheeko	Estelle Mey	Jagsigh
Suzane	Radio Goulash	Red Retam	Sulfate Ketamine
	Kalki	MNNQNS	Hot Chibers
		Calling Marian	

Infos pratiques

Début des concerts de la scène découverte à 18h le jeudi et à 17h les vendredi, samedi et dimanche



IL Y EN A POUR TOUS LES ÂGES !

Comme chaque année, le festival le Grand Son propose une sélection de stages pour enfants dès 6 ans. Danse & Yoga Venez partager un moment de Joie et de partage. Venez découvrir une approche ludique de la danse et du yoga.

De 6 à 11 ans / 12 stagiaires / 17 au 21 juillet de 10h à 17h + dimanche

Atelier artistique

Découverte ludique de techniques artistiques originales, pour dessiner et mettre en couleurs des portraits personnalisés de nos artistes préférés !!! S'inspirant librement des idées des enfants, ces tableaux seront présentés aux artistes et aux bénévoles du festival afin d'être signés : ils seront ex-posés au fil de la semaine dans les commerces et sur le site du festival.

De 6 à 12 ans / 12 stagiaires / 17 au 21 juillet de 10h à 17h + dimanche

Cinéma

Découverte des différentes étapes de réalisation d'un film (écriture d'un scénario, techniques de prise de vue, de son, tournage en équipe, jeu d'acteur). Projection du court-métrage toute la journée du dimanche, dans le "ci-né-camion" garé pour l'occasion sur le festival des Endimanchés.

De 8 à 14 ans / 12 stagiaires / 17 au 21 juillet de 10h à 17h + dimanche

Médias et radio niveau 2

Une vraie expérience pour découvrir un nouveau milieu et vivre une semaine mémorable au coeur du festival !

De 14 à 17 ans / Médias : 14 stagiaires, Radio : 6 stagiaires / 18 au 22 juillet de 10h à 20h

Plantes Chartroussines

En cuisine en plein air sur le rocket stove ou comme à la préhistoire. Pour soigner les petits bobos en confectionnant un baume cicatrisant. Pour fabriquer des peintures végétales ou confectionner un herbier

De 7 à 11 ans / 8 à 12 stagiaires / 17 au 21 juillet de 10h à 17h + dimanche

Hip Hop

La matinée est consacrée à la préparation physique et à l'apprentissage des différentes techniques du hip hop contemporain.

De 9 à 13 ans / 15 stagiaires / 17 au 21 juillet de 10h à 17h + dimanche

Infos pratiques

Inscriptions uniquement sur www.legrandson.fr du 13 au 22 mai

Réunion d'information parents le 16 juillet à 18h à Saint-Pierre-de-Chartreuse (sauf stage médias, infos à venir)

Pic-Nic le midi (sauf médias) sauf un jour où repas au Catering

Les stagiaires bénéficieront d'un accès aux concerts (sous conditions)



DEVENEZ BENEVOLE POUR LE GRAND SON, LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !



Nous recherchons des bénévoles dans différentes commissions : bar, catering, écofestival, camping, Club Entreprises, accessibilité, barbecue, accueil-sécurité-parking, billetterie et électricité.

Si vous êtes intéressé, envoyez-nous un mail à benevoles@legrandson.fr
Festival le Grand Son, organisé par l'association l'Ephémère & le Périscope
contact@legrandson.fr / 04.76.88.65.07

Calendrier Événements à venir



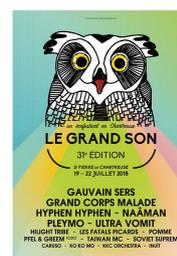
4 mai Concert Oswaldo Belmonte
 5 et 6 mai Raid INP Grenoble
 13 mai Balade contée bibliothèque
 18-19 et 20 mai Chartreuse Trail Festival



du 31 mai au 3 juin Chartreuse TERMINORUM
 10 juin Grande fête d'été du Comité d'Animation
 10 juin Pizza et vide grenier Sou des Ecoles
 24 juin Grand Duc



19 au 22 juillet Festival le Grand Son
 29 juillet Marché de la laine et brocante
 29 juillet Kermesse des Gentianes



12 août Brocante Pro
 10 au 15 août Fête foraine
 14 et 15 août Fête des artisans et du terroir

septembre Forum des Associations
 23 septembre Fête des Hameaux et pique nique citoyen
 Comité Animation

20 et 21 octobre Salon des talents Comité d'Animation

10 novembre Loto d'automne Comité d'Animation
 17 novembre Concert

9 décembre Marché de Noel



Vous organisez une animation sur St Pierre, et vous voulez figurer sur ce calendrier : merci de nous transmettre les informations à secretariat@saintpierredechartreuse.fr

Agenda du mois

- **Vendredi 4 mai**
Concert Oswaldo Belmonte
20h Salle des Fêtes St Pierre de Chartreuse
- **Samedi 5 et dimanche 6 mai**
Raid INP Grenoble
Saint Pierre de Chartreuse
- **Dimanche 13 mai**
Balade contée Bibliothèque et Musée Art Sacré contemporain
10h départ de la bibliothèque vers Saint Hugues
- **Du 18 au 20 mai**
Chartreuse Trail Festival
Saint Pierre de Chartreuse
- **Du 31 mai au 3 juin**
Chartreuse Terminorum
Saint Pierre de Chartreuse

Numéros Utiles

Mairie
04 76 88 60 18
Ouvert du mardi au samedi
de 8h30 à 12h
www.saintpierredechartreuse.fr

Agence Postale Communale
04 76 53 01 30
Ouvert du mardi au samedi
de 8h30 à 12h

Bibliothèque
04 76 50 34 81
Ouvert le mercredi de 10h à 12h et de
15h à 17h et le Samedi de 10h à 12h

Crèche "Fées et Lutins"
04 76 88 65 40

École des 4 Montagnes
04 76 88 63 87
Cantine
04 38 02 05 52
Accueil périscolaire
06 87 41 89 45

A.D.M.R (Aide à domicile)
St Laurent du Pont
04 76 06 44 14

Taxi de Chartreuse
06 84 83 88 54

Centre Social
St Laurent du Pont
04 76 55 40 80

Infirmières Libérales
06 87 61 39 04

Kinésithérapeute
M. Loic Dupuis
06 38 02 53 73

Médecin
Dr. Fanny Arnoux
04 76 56 73 80
06 03 99 56 30

Pharmacie
Dr. Sophie Mottet
04 76 88 65 21

Praticien en Ostéopathie
M. Christoph Tarade
06 23 44 72 54

Sage-femme libérale
04 79 28 99 76

Samu 15 ou 112
Pompiers 18
Gendarmerie 17
Urgences personnes sourdes 114

Communauté de Communes
Cœur de Chartreuse
04 76 66 81 74

Office de Tourisme
St Pierre de Chartreuse
04 76 88 62 08

Parc Naturel Régional de
Chartreuse
St Pierre de Chartreuse
04 76 88 75 20

Déchèteries
Entre-deux-Guiers
St-Pierre-d'Entremont :
Mardi 8h-12h 14h30-16h30
Mercredi 8h-12h -
Jeudi 10h-13h / 14h-18h -
Vendredi 14h-18h -
Samedi 8h-12h / 13h-17h
Dimanche et jours fériés -9h-12h
Tel : 04 76 66 81 74

Directeur de publication :
Stéphane Gusméroli
Responsable de la rédaction :
Fabienne Barris
Conception, rédaction, envoi par email
Fabienne Barris et Sylvie Chambion
Crédits photos : Maurice Gonnard, Stéphane
Gusméroli, Sylvie Chambion,



Histoire de...
faire circuler les idées !

Café du Parc

17 mai 2018 à 19h30
Entremont-le-Vieux
Salle des fêtes

Forêt, agriculture, tourisme, patrimoines et biodiversité,
comment imaginez-vous le futur de votre Chartreuse ?

*Comment se dessine l'avenir pour votre territoire ?
Quelles sont vos idées ? vos questions ?
Habitants, associations, acteurs économiques
et élus, cette soirée est la vôtre : venez témoigner et
proposer vos idées*

Chartreuse2035.fr

La Région Auvergne-Rhône-Alpes | Les Amis du Parc de Chartreuse | Parc naturel régional de Chartreuse | Chartreuse 2035 | LA CHARTRE